

Procès-verbal approuvé Séance régulière du Conseil d'établissement Mardi 13 juin à 19h, salle du personnel 2º étage

Étaient présents :	Était absent :
M. Jean Francoeur, parent et président	
Mme Isabelle Lacombe, directrice	
Mme Heather Moores, directrice adjointe	
Mme Claudia Gagné-Fortin, parent et vice-présidente	
Mme Josée Boudreault, parent	
Mme Amélie Plante, parent	
M. Ayoub Hentati, parent	
Mme Mireille Côté, enseignante	
Mme Annie Masson, enseignante	
Mme Valérie Allaire, personnel de soutien	
Mme Léa Morin, service de garde	
Mme Dominique Garneau, personnel professionnel	
Mme Josal Kadri (membre substitut)	
Mme Geneviève Gingras (membre substitut)	

1. OUVERTURE

1.1. Présentation consultation des élèves (sondage)

Madame Isabelle Lacombe présente le représentant du Conseil des élèves, Ludovic Fausther. Cet élève de 5e année explique les résultats du sondage effectué à la demande du Conseil d'établissement et qui a porté sur les aspects de la comédie musicale et des modules de recherche du PP. Il précise que ce sont les élèves de la 4e à la 6e année qui ont été sondés. Il dévoile les principaux constats, dont le fait que les élèves aiment travailler les modules et trouvent les qualités du PP importantes. Certaines suggestions ont été proposées quant à de nouveaux modules de recherche (ex. les animaux, l'informatique, les sports). Dans l'ensemble, le sondage révèle qu'ils sont satisfaits des activités d'anglais et que beaucoup d'élèves de 6e année aiment participer à la comédie musicale ou ont hâte d'y prendre part dans l'avenir.

Madame Lacombe, Monsieur Francoeur ainsi que les membres du conseil d'établissement félicitent et remercient Ludovic pour la présentation. L'invité quitte la rencontre.

1.2. Mot de bienvenue

Monsieur Jean Francoeur constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h10. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

1.3. Adoption de l'ordre du jour

Les membres prennent connaissance de l'ordre du jour soumis par Isabelle Lacombe.

C.E.-2022-23-38 Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

1.4. Adoption du procès-verbal du 25 avril 2023 (document remis à l'avance)

Madame Isabelle Lacombe a transmis par courriel aux membres le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2023. Il n'y a pas de modification proposée.

C.E.- 2022-23-39

Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 26 avril 2022 avec la modification nécessaire.

1.5. Suivi au procès-verbal du 25 avril 2023

Madame Isabelle Lacombe réalise le suivi de différents sujets abordés lors de la réunion du 25 avril 2023 :

1.5.1. Détails horaire 21 et 22 juin

Le 21 juin sera une journée suivant l'horaire régulier, et des activités spéciales seront offertes aux élèves (jeux gonflables, kermesse, jeux d'eau, collation spéciale). 16 parents bénévoles ont proposé leur aide. En cas de pluie, les activités seront probablement modifiées et se dérouleront au gymnase. Quant au 22 juin, un déplacement d'horaire est nécessaire afin de permettre aux élèves de maternelle à 5e année d'assister à une représentation de la comédie musicale en matinée à Lévis. Au retour, les enseignants dineront avec leurs élèves. Il est donc proposé de terminer cette journée de classe à 13h45. Le SDG sera offert jusqu'à 18h.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Approbation des listes de matériel scolaire 2032-2024 (documents remis à l'avance)

Madame Isabelle Lacombe présente chacune des listes.

Les frais chargés aux parents pour les photocopies ont été ajustés puisque le prix des boites de feuilles a augmenté. Le cartable PP est un peu moins dispendieux. Les prix des cahiers devant être achetés par les parents ont été vérifiés auprès des détaillants. Il n'est pas possible d'indiquer une marque spécifique de matériel d'où l'utilisation du qualificatif « de bonne qualité ». Madame Lacombe effectuera les quelques corrections à apporter.

C.E.- 2022-23-40

Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les listes de matériel scolaire 2023-2024 avec les corrections mineures proposées.

3.2. Service de garde

3.2.1. Approbation du document d'information générale du service de garde (document projeté)

Madame Léa Morin présente le document aux membres. Elle passe en revue les ajustements apportés qui sont des spécificités de l'école (en rouge dans le document : ex. modification de l'horaire, arrêt du service de traiteur, etc.) ou du CSSDD (en jaune dans le document). Les tarifs sont à confirmer par le Ministère, mais devraient être 9,20\$ (tarif régulier), 15,05\$ (journées pédagogiques) et 23,60\$ (semaine de relâche). La clientèle du SDG de Filteau est stable. Le SDG sera ouvert du 23 août 2023 au 26 juin 2023, mais fermé lors des journées hors du calendrier. Il y aura l'ajout de trois bornes de réseau sans fil dans la cour extérieure ce qui facilitera la gestion des départs pour les éducateurs. Madame Morin apporte des précisions quant aux situations nécessitant un remboursement de la facturation aux parents (ex: si fermeture du SDG en cas de tempête) ou non. Les tarifs exacts pourront être approuvés à la rencontre du CE au mois d'août.

C	E _	20	122	-23	_11
١		~ .		- Z Y	

Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le document d'information générale du service de garde 2023-2024, sous réserve des ajustements pour les autres montants qui sont à confirmer.

3.2.2. Approbation des journées pédagogiques 2023-2024

Madame Isabelle Lacombe présente la programmation proposée pour le service de garde et une prévision du coût. Les activités sont facultatives. Il y a toujours la possibilité que l'enfant reste à l'école. Le coût du transport n'est pas encore disponible.

C.E.- 2022-23-42

Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les activités des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2023-2024.

3.3. Date de l'assemblée générale des parents, dernier CE 2022-2023, premier CE 2023-2024, documents à préparer pour l'assemblée générale des parents

Les membres conviennent de tenir :

- L'assemblée générale des parents le mercredi 13 septembre à 19h
- L'assemblée générale de la Fondation le mercredi 13 septembre à 20h15
- Le dernier CE 2022-2023 le lundi 28 août à 19h en mode virtuel (courte rencontre)
- La première rencontre du CE 2023-2024 le mardi 3 octobre 2023

3.4. Horaire élèves de 6e année (comédie musicale) (consultation courriel)

Madame Isabelle Lacombe avait consulté les membres par courriel quant à l'horaire des élèves de 6e année en lien avec la comédie musicale. Les membres avaient donné leur accord à ce changement. Les élèves doivent avoir 5 heures de présence en classe, mais lors de ces journées, celles-ci suivent un horaire différent de l'horaire régulier de classe.

C.E.- 2022-23-43

Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'horaire des élèves de 6e année en lien avec la comédie musicale.

3.5. Sécurité routière (projet 22-23)

Le montant de 3000\$ a été attribué à la fin du mois de mai pour le projet présenté par le CE. Ainsi, la réalisation des pancartes débutera à l'automne 2023. Il est suggéré d'envisager un partenariat avec les CE des autres écoles pour un projet.

4. INFORMATION

4.1. Compte-rendu des journées pédagogiques au service de garde (document présenté)

Madame Léa Morin présente le bilan des journées pédagogiques pour 2022-2023. Le tableau projeté à l'écran indique les activités qui ont été proposées, le coût de l'activité et du transport, le nombre d'inscriptions et le pourcentage de présence. Lorsqu'un nombre de places est limité, il est proposé d'ouvrir les inscriptions à un moment précis et ultérieur à l'envoi du courriel explicatif.

4.2. Organisation scolaire et horaire 2023-2024

Madame Isabelle Lacombe transmet les informations suivantes :

- **Organisation scolaire**: L'école sera au maximum de sa capacité en 2023-2024. Au préscolaire, 22 élèves du préscolaire et 7 élèves de 4º année ont dû être retournés dans leur aire de desserte. 26 groupes seront formés selon la répartition suivante :
 - 4 groupes au préscolaire, en 1^{re}, en 2^e, en 3^e et en 5^e année
 - 3 groupes en 4e et en 5e année.
- **Horaire 2023-2024**: Isabelle Lacombe demande l'avis des parents membres du CE quant à la lettre qu'elle souhaite transmettre à tous les parents d'élèves pour expliquer le changement d'horaire 2023-2024. Les suggestions des membres sont prises en note et seront partagées avec la direction de l'école du Campanile.

4.3. Projet éducatif : état des travaux

Madame Isabelle Lacombe transmet les grandes lignes des travaux en cours qui seront finalisés prochainement. Les enjeux découlent du PEVR (réussite des élèves et environnement scolaire) et de l'orientation de l'école (réaliser son plein potentiel c'est...). Une présentation de l'ébauche du Projet éducatif au CE est prévue à l'automne 2023.

4.4. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Monsieur Jean Francoeur transmet les informations suivantes :

- **Colloque TDAH**: prévu en octobre 2023 et s'adressant à la population générale et aux professionnels. 150 \$ pour les 2 jours.
- **CA du comité de parent** : règles de régie interne changées pour permettre les rencontres en visioconférence

4.5. Rapport de la direction

Madame Isabelle Lacombe présente son rapport qui traite des points suivants :

- **Remplacement de** Chantal Paquet par Geneviève Langlais en septembre 2023
- **En 3**º **année** : le programme *Nager pour survivre* sera proposé comme sortie éducative gratuite. Le transport est également fourni. Les élèves de 3º année iront à la piscine Lucien-Borne à deux reprises en octobre et novembre
- **Projet classes modulaire :** le début des travaux prévus en octobre-novembre 2023.
- Cour d'école : le module de jeux brisé situé dans la cour Sainte-Foy sera remplacé à la fin juin 2023
- **Évaluations** : les élèves ont terminé les évaluations du MEQ. Celles de l'école devraient prendre fin cette semaine. Normalement, toutes les évaluations devraient être terminées pour le 16 juin
- **Confirmation inscription à l'école Filteau** : elle sera transmise aux parents dans la semaine du 19 juin.
- **Bulletin final :** il sera disponible le 29 juin 2023
- **Finissantes et Finissants 6**e **année** : ils auront un diner avec leur titulaire (Subway payé par l'école) et recevront leur diplôme (en présence de leurs parents) le 16 juin
- **Comédie musicale** : elle se tiendra les 21 et 22 juin à Lévis, près de 584 billets sont vendus jusqu'à maintenant
- Visite pour les nouveaux parents du préscolaire : C'est 72 parents qui ont répondu à l'offre de venir visiter l'école avec leur enfant le mercredi 14 juin à 18h30. Ces derniers pourront s'amuser dans les locaux du préscolaire sous la supervision de 4 éducatrices du SDG, pendant que la direction rencontrera les parents au gymnase pour transmettre des informations d'ordre général sur le fonctionnement de l'école.

4.7. Rapport du représentant au comité de parents

Monsieur Hayoub Hentati a assisté à la rencontre du comité de parent. Il résume les points qui ont été discutés :

- Le mode hybride virtuel présentiel des rencontres du comité a été approuvé ce qui encourage les parents à être présents
- L'entrée progressive et la journée d'accueil des futurs élèves du préscolaire
- Le service de garde offert lors des journées hors calendrier
- Questionnement quant aux nombreuses arrivées et départs d'élèves EHDAA qui engendreraient des coûts supplémentaires à l'école Filteau
- Remboursement des frais de transport
- La FCPQ : offre diverses formations et activités, mais le taux de participation n'est pas élevé

4.8. Rapport de la trésorière

Madame Josée Boudreault mentionne que tout le budget 2022-23 a été dépensé (avec un déficit de 25\$) car les boites à lunch de la Cohue ont nécessité une dépense d'un peu plus de 300\$.

4.9. Rapport de la Fondation

Madame Isabelle Lacombe présente les points suivants :

- **Course de la fondation du 27 mai** : 375 participants, une belle matinée appréciée de tous, beaucoup de plaisir et tirage de plusieurs prix de présence. Le diner hot-dog fut un succès. 2422\$ ont été amassés.
- **Demande à venir :** La fondation fera une demande au soutien à l'action bénévole pour soutenir financièrement l'épluchette de blé d'Inde de début d'année scolaire

5. AUTRES SUJETS

- Monsieur Hayoub Hentati se fait le messager d'un parent qui aimerait pouvoir entrer dans l'école pour aller chercher ses enfants. Madame Lacombe précise que cette règle est présente pour la sécurité de tous, de confidentialité et pour faciliter l'entretien ménager de l'école. Un parent peut entrer pour aller discuter avec la direction ou un enseignant sur rendez-vous et au besoin.
- M. Hentati s'interroge sur la présence d'un individu accompagné d'un chien sans laisse dans la cour de l'école en fin de journée (vers 17h30). Madame Lacombe mentionne qu'il est possible de contacter la ville pour le chien qui n'est pas attaché dans un lieu public, mais les citoyens ont le droit d'aller sur la cour à partir de 17h.

6. FERMETURE

6.1. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21 h 50, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

Dominique Garneau, secrétaire

Jean Francoeur, président